

turel, et qui dure en moyenne de 2 à 7 heures. Au réveil, le sujet n'accuse aucune de ces sensations désagréables éprouvées à la suite de l'usage de l'opium. Au contraire, il y a, en général, sensation de bien-être. À doses exagérées, la paraldéhyde produit un sommeil comateux avec ralentissement de la respiration, puis, si la dose est mortelle, arrêt de cette fonction par paralysie du bulbe. Il y a très peu d'analgésie à la suite de doses purement thérapeutiques. Comparée au chloral, la paraldéhyde présente surtout l'avantage d'être, même à dose élevée, à peu près sans danger pour le cœur; d'un autre côté, elle détermine une accoutumance rapide et communique à l'haleine une odeur très désagréable. À ses propriétés hypnotiques, la paraldéhyde joint celle d'être un puissant sédatif de la moëlle épinière.

À ces deux titres, elle se prescrit dans l'insomnie simple, l'insomnie nerveuse, celle qui accompagne les maladies organiques du cœur, les phlegmasies, les fièvres essentielles, les psychopathies, telles que la mélancolie, la manie avec grande excitation, la morphinomanie, etc.; dans l'épilepsie, la folie épileptique, l'éclampsie puerpérale et brightique, le tétanos et le strychnisme.

La paraldéhyde se prend difficilement, vû sa saveur désagréable. On peut la donner dans du mucilage ou dans du sirop de groseilles (Desnos), ou bien dans du rhum ou du kirsch (Dujardin-Beaumetz). La dose varie entre 15 et 75 grains et se donne d'un seul coup. On peut encore donner plus que cela sans beaucoup de danger, car le médicament s'élimine promptement.

*L'hypnone* (1), dont le vrai nom est *phénylméthyl-acétone*, s'obtient en distillant à sec un mélange de benzoate et d'acétate de calcium à la température ordinaire.

Localement, c'est un irritant. À l'intérieur, après absorption, il est purement et simplement hypnotique, ne possédant, à doses physiologiques, aucune action analgésique.

Le sommeil se produit au bout de vingt minutes à trois quarts d'heure, et est ordinairement calme et assez profond. Le réveil est facile, sans nausée et sans inappétence. MM. Dujardin-Beaumetz et Bardet font remarquer cependant que les effets hypnotiques de l'hypnone sont loin d'être constants. Chez les animaux, l'hypnone, à dose très élevée, a amené la mort par paralysie du cœur.

Prescrit dans l'insomnie en général, l'hypnone ne saurait convenir aux cas où l'insomnie est due à une douleur ou à des quintes de toux persistantes, ou encore quand elle se montre au cours d'une fièvre. Par contre, il conviendrait bien dans l'insomnie nerveuse, surtout chez les alcooliques, de même que dans celle qui reconnaît pour cause des fatigues intellectuelles.

(1) DUJARDIN-BEAUMETZ, in *Bulletin de thérapeutique*.